



Le 21 avril 2020

**Objet : droit de visite pour les familles**

Mesdames, Messieurs,

Lors de son allocution télévisée du 19 avril 2020, le Premier ministre a annoncé que le droit de visite dans les EHPAD était rétabli sous conditions à partir du 20 avril 2020. Par conséquent, les résidents et leur famille pourront à nouveau bénéficier de rencontres en direct. Cependant, il est nécessaire de définir le cadre des rendez-vous pour garantir la sécurité sanitaire.

Je vous informe que la préparation des aménagements matériels et organisationnels de la mise en œuvre du droit de visite au sein de nos établissements est en cours.

Dès que le dispositif sera opérationnel, une information vous sera adressée pour préciser les modalités du droit de visite. Ainsi, nous aurons le plaisir de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles pour la santé de nos aînés.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre patience, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Birgit BLANCHET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Birgit Blanchet', written over the printed name.

Directrice